

Dutercq, Y. (2005). *Les régulations des politiques d'éducation*.
Rennes, France : Presses universitaires de Rennes

Claire Lapointe

Volume 33, Number 3, 2007

L'élève à risque dans l'école d'aujourd'hui : apprentissage,
adaptation sociale, intervention et réussite

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/018981ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/018981ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (print)

1705-0065 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lapointe, C. (2007). Review of [Dutercq, Y. (2005). *Les régulations des politiques d'éducation*. Rennes, France : Presses universitaires de Rennes]. *Revue des sciences de l'éducation*, 33(3), 780–783. <https://doi.org/10.7202/018981ar>

Les textes choisis assurent la cohérence de l'ouvrage qui vise d'abord à présenter le modèle pédagogique développé par l'auteur pour l'enseignement du français, langue première (chapitres 1, 2, 3), puis à cerner le contexte dans lequel se déroule l'enseignement du français au Canada (chapitres 4, 5, 6). Par la suite, Cazabon fait un bilan de la recherche en didactique et des interventions politiques qui visent l'avancement de l'enseignement du français au Canada (chapitres 7, 8, 9).

Le fil conducteur de l'ouvrage concerne les changements qui s'imposent, selon l'auteur, pour réussir l'enseignement du français à l'école. Ces changements concernent le rapport aux contenus d'apprentissage, à l'enseignement et à l'apprenant. Ils s'inscrivent dans une approche communicative du langage. Pour l'auteur, une telle approche suppose une *perception élargie des fonctions de la langue comme globalité de moyens* (p. 28) que les membres d'une communauté culturelle se donnent pour exprimer leur culture et leur personnalité.

Le livre de Cazabon suscite l'intérêt à différents égards. D'abord, l'auteur propose des pratiques pédagogiques qui devraient aboutir à des résultats prometteurs puisqu'elles visent non seulement l'enseignement *du* français, langue maternelle, en classe, mais également l'engagement du milieu dans lequel évoluent les élèves pour qu'ils puissent exprimer leur culture, *en* français. Ensuite, l'auteur soulève le fait que peu de changements relatifs au financement accordé aux institutions d'enseignement ou à la mise en œuvre de pratiques pédagogiques novatrices par les enseignants ont été apportés à la suite des recommandations formulées par les chercheurs au cours des vingt dernières années. Cazabon porte aussi un regard interrogateur sur la formation des enseignants et sur la maîtrise du français et des pratiques pédagogiques susceptibles de favoriser son acquisition par les futurs enseignants du français. Ses propos invitent à la réflexion collective sur les enjeux liés à l'enseignement du français, et interpellent les décideurs gouvernementaux en matière d'enseignement *du* et *en* français, langue minoritaire.

Nous recommandons la lecture de cet ouvrage autant aux décideurs politiques qu'aux formateurs d'enseignants et aux enseignants. Le choix des articles effectué par l'auteur témoigne à la fois de préoccupations liées à des décisions politiques en matière d'enseignement du français en milieu francophone minoritaire, et à des pratiques pédagogiques qui s'inscrivent dans une démarche qui associe l'école et l'ensemble des actions mises en œuvre par la communauté culturelle pour en assurer l'acquisition et aussi la vitalité.

RENÉE GAGNON
Université du Québec à Trois-Rivières

Dutercq, Y. (2005). *Les régulations des politiques d'éducation*. Rennes, France: Presses universitaires de Rennes.

Réalisé sous la direction d'Yves Dutercq, ce collectif présente une fine analyse critique du processus de décentralisation de la gouverne de l'éducation, vécu dans

différents pays européens, et ce, de manière plus intense depuis l'intégration européenne. Cette analyse m'apparaît fine, car tout en ayant un caractère international, elle aborde cette problématique d'un point de vue à la fois micro et macro. Elle est également critique : elle permet de mettre en exergue les incohérences et contradictions présentes dans ce processus. Après avoir résumé chacun des principaux textes, je conclurai en partageant mes observations quant aux forces et faiblesses de cet ouvrage.

Le collectif comprend onze textes, dont une introduction et une conclusion signées par Yves Dutercq et une postface de Michel Fabre. L'analyse *macro* se retrouve plus particulièrement dans les chapitres signés par George Solaux (analyse historique), Christian Maroy (comparaison entre cinq pays) et Joao Barroso (de la régulation transnationale à la régulation locale) et l'analyse micro dans les chapitres signés par Vincent Lang (le cas des inspecteurs d'académie), Agnès Van Zanten (le cas des configurations locales) et Christophe Michaut (le cas des universités). Une analyse de niveau *meso* est également présentée dans les chapitres d'Yves Dutercq (la gestion par les collectivités territoriales) et de Rémy Le Saout (la gestion intercommunale).

L'analyse de Georges Solaux porte sur l'évolution des modes de régulation de l'éducation en contexte français et européen de 1930 à nos jours. Elle est construite à partir de textes, dont les sites web d'organisations internationales telles que le FMI et la Banque mondiale. Solaux souhaite montrer que l'évolution des modes de régulation de l'éducation en France dépend des idéologies dominantes, elles-mêmes reliées à des courants sociétaux plus larges. Dans ce but, il utilise comme concepts-clés les notions d'individu, de réflexivité, de gouvernance et de complexité. Cette analyse l'amène à constater, entre autres, la promotion de la concurrence comme moyen de régulation et l'émergence de la préséance du principe de liberté sur celui d'égalité, ce qui lui fait conclure que l'école n'échappe pas aux tendances vers le libéralisme.

À partir de six études de cas, Maroy présente une analyse comparative des formes de régulation intermédiaire dans cinq pays européens : l'Angleterre, la France, la Belgique, le Portugal et la Hongrie. L'objectif est de comparer l'évolution des modes de régulation dans ces cinq pays et de voir leur influence sur les systèmes d'éducation. Après avoir décrit chacun des contextes étudiés, Maroy procède à une analyse comparative en utilisant la théorie sociologique des organisations et du travail. Il observe en conclusion que les processus de décentralisation de la gestion des systèmes d'enseignement s'accompagnent d'un certain renforcement des instances de régulation intermédiaire, sauf en Angleterre. Maroy voit là le signe possible *du déclin de l'autonomie traditionnelle du champ scolaire par rapport au champ social* (p. 83).

S'appuyant sur deux études de cas des Inspecteurs d'académie, Vincent Lang discute de l'influence de la déconcentration sur la ligne hiérarchique de l'administration de l'éducation nationale en France. Constatant les tensions et contradictions provoquées par les processus simultanés de décentralisation politique et

de déconcentration administrative, Lang se demande si la déconcentration vise réellement un plus grand partage des pouvoirs et des responsabilités.

Agnès van Zanten s'est, elle aussi, intéressée au développement des niveaux de régulation intermédiaire et au rôle des acteurs, mais du point de vue de leur légitimité perçue. Elle a procédé à une enquête, également de type *étude de cas*, sur les modes de régulation des systèmes éducatifs. Sur la base de ses données, Van Zanten est d'avis que l'émergence d'une régulation territoriale apparaît problématique, étant donné la fragile légitimité des instances et des collectifs locaux. Selon elle, le statut seul ne suffit pas à consolider cette légitimité; encore faut-il qu'elle soit reconnue par les acteurs et actrices du système.

Le processus d'appropriation, par une entité locale, du pouvoir de gouvernance qui lui est assigné est présenté par Yves Dutercq. Le cas étudié est celui d'un conseil général de collège, quelque peu équivalent à un conseil d'établissement québécois, qui s'engage dans un processus de consultation afin d'améliorer le sort des jeunes collégiens, sans toutefois oser empiéter sur le terrain de l'Éducation nationale. Dans son texte, Dutercq réfléchit également au rôle important de l'État dans la prévention des disparités ou inégalités interterritoriales.

Rémy Le Saout étudie les effets des politiques intercommunales sur la gestion des écoles. Cette modalité, qui, selon l'auteur, constitue une solution technique et financière, mais non éducative, au développement des écoles, permet la réunion de plusieurs communes dans le but d'établir ou entretenir une école. Le Saout constate qu'une condition de succès pour cette politique, qui est toujours en développement et en transformation, est que l'intercommunalité procure *des nouveaux moyens pour l'action publique locale* et qu'elle *maintienne une relative autonomie d'action chez les agents* (p. 139-140).

De son côté, Christophe Michaut s'intéresse aux chances de réussite comparées d'étudiants inscrits dans une antenne universitaire et d'étudiants inscrits dans une université centrale. La création de ces antennes visait en effet à favoriser les régions moins propices aux études supérieures. Deux méthodes sont utilisées dans cette étude: un questionnaire sur les conditions de fonctionnement des premiers cycles et trois études de cas, deux dans des centres universitaires et une dans une antenne. L'auteur conclut qu'il n'y a pas de lien systématique et scientifique entre les conditions structurelles des universités et le rendement scolaire des étudiants.

L'intéressante problématique de la contamination des concepts et des mesures est abordée par Joao Barroso dans son étude du rôle et du pouvoir de l'État portugais dans le fonctionnement du système éducatif. Selon Barroso, la complexité actuelle du système de régulation de l'éducation *exige de donner à l'État un rôle renouvelé* (p. 171), un rôle de métarégulation qui permettrait de préserver l'équilibre, actuellement très précaire, entre le respect de l'individu et celui de la collectivité, un phénomène identifié par d'autres auteurs du collectif sous les principes de liberté et d'égalité.

Cet ouvrage possède des forces certaines. En premier lieu, fidèle à la tradition française, sa plus grande force, selon moi, réside dans la structure théorique et

conceptuelle des textes, rare en francophonie canadienne et chez les auteurs américains. La description très bien documentée et l'analyse, surtout théorique, des transformations vécues par les systèmes éducatifs de certains pays européens intéresseront plusieurs lecteurs et lectrices. Je constate également quelques faiblesses. Par exemple, les textes tendent à être lourds et même parfois confus. Plusieurs pistes et questions sont introduites, mais dans la plupart des textes, les méthodes pour recueillir les données sont peu explicitées et les réponses demeurent vagues. Je constate aussi la présence de biais idéologiques quant aux impacts négatifs du libéralisme et de la mondialisation sur l'éducation. Toutefois, malgré ces faiblesses et un contexte fortement différent des contextes éducatifs québécois et canadiens, ce qui exige une bonne connaissance des systèmes scolaires européens, il est intéressant de constater la présence de convergences entre les problématiques que nous vivons et celles décrites dans l'ouvrage, dont la crainte que la primauté des droits individuels sur le bien commun n'entraîne la réémergence d'importantes inégalités sociales à l'école et par l'école.

CLAIRE LAPOINTE
Université Laval

Baby, A. (2005). *La pédagogie des poqués*. Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université du Québec.

D'entrée de jeu, le titre de cet ouvrage soulève des questionnements : qui sont ces *poqués* dont il est fait mention ? Existerait-il une pédagogie différente pour eux ? Conscient des interrogations possibles du lecteur, l'auteur présente une définition de la personne dite *poquée* avant même d'amorcer son texte. Il s'agit de l'élève en difficultés (il insiste sur le pluriel de ce mot) ou exclus de l'école ou de la société. Plus spécifiquement, ces *poqués* sont les élèves qui fréquentent les Centre de formation en entreprise et récupération (CFER). Les CFER, qui s'adressent à des élèves de 16 ans et plus en sérieuses difficultés d'apprentissage, sont des entreprises intégrées aux écoles qui permettent aux élèves de recevoir une formation préparatoire à des fonctions de travail de faible niveau de qualification.

Cet ouvrage, de la collection Éducation-Intervention, s'adresse à un public élargi, notamment aux intervenants des milieux de pratique, et est divisé en deux parties. Dans la première partie, l'auteur présente d'abord ses intérêts et son parcours de chercheur ainsi que les raisons qui l'ont amené à accepter ce mandat de recherche, qui était de dégager le modèle pédagogique de base des CFER. Ensuite, il décrit et analyse les caractéristiques organisationnelles (tâche des enseignants, grille-matière, etc.) et pédagogiques (outils, stratégies d'intervention, etc.) des CFER. L'auteur montre alors l'impact positif, sur les élèves, de la formation céférienne, tout en mettant en évidence un paradoxe : celui d'arriver à maintenir un niveau de motivation élevé des élèves, malgré un discours réaliste quant à leurs limites et à leurs opportunités d'emplois. Enfin, il termine par la présentation de